

Liste à destination du public victime de violences conjugales et intrafamiliales pendant la période de crise sanitaire liée au COVID 19.

Parcours de Femmes

❖ L'Association Parcours de Femmes est fermée jusqu'à nouvel ordre. Elle assure néanmoins une permanence téléphonique du lundi au vendredi :

- De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : **04.93.48.03.56**
- De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 pour le centre social de la Frayère : **06.67.69.44.31**

CIDFF

❖ Les bureaux et permanences des Centres d'informations aux droits des femmes et des familles sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le CIDFF des Alpes-Maritimes assure une permanence téléphonique pour les questions d'information juridiques généralistes, l'accompagnement juridique et psychologique pour les violences au sein du couple ou de la famille ou concernant des questions liées à l'emploi. Les juristes, psychologues et chargée de mission insertion continueront de recevoir les usagers lors de rendez-vous téléphoniques du lundi au vendredi :

- De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 : **04.93.71.55.69**

Le CIDFF réfléchit à d'autres modes de contacts via les réseaux sociaux notamment. Toutes leurs informations seront régulièrement mises à jour sur leur site et leur page Facebook :

Facebook : <https://www.facebook.com/Cidff06-Alpes-Maritimes-109339573810419/>

Site : www.cidff06.com

Parenthèse

❖ Le service parenthèse est fermé jusqu'à nouvel ordre.
Une permanence est néanmoins mise en place : les usagères pourront adresser leur message via la boîte mail suivante parenthese@agglo-casa.fr

Harpèges

❖ Harpèges a interrompu toutes ses activités collectives et accueils physiques jusqu'à nouvel ordre.
Les accompagnements et permanences sociales, juridiques, et psychologiques ainsi que tous les accueils et rendez-vous individuels sont assurés par téléphone :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au **04.92.60.78.00**

Le service d'aide aux victimes est joignable :

- Par mail : serviceaideauxvictimes@harpeges.fr

L'équipe du service d'aide aux victimes est également joignable pour les situations spécifiques ci-dessous :

- Le suivi du dispositif téléphone grave danger et les situations de violences conjugales urgentes au **06.82.94.54.64**
- Les victimes mineures au **06.25.31.86.95**

Montjoye

- ❖ Le service d'aide aux victimes de Montjoye a suspendu tous les accueils physiques durant cette période de confinement.

Les entretiens relatifs à des demandes juridiques, sociales et psychologiques ainsi que tous les accueils et rendez-vous individuels sont assurés par téléphone.

Le service d'aide aux victimes est joignable :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 sur le standard au **04.93.87.94.49** et par mail aide.victimes@montjoye.org

L'équipe du service d'aide aux victimes est également joignable pour les situations spécifiques ci-dessous :

- L'Espace d'information et d'accompagnement dédié aux victimes de l'attentat au **04.92.00.08.18** ou par mail contact@eianice.org
- Le BAV mineures : **04.93.87.94.49**

Accueil Femmes Solidarité

❖ L'association Accueil Femmes Solidarité est fermée jusqu'à nouvel ordre. Elle assure néanmoins des permanences téléphoniques permettant de maintenir l'accueil téléphonique et l'accompagnement social, psychologique et juridique.

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 : **06.31.64.03.29**

Planning Familial 06

❖ Les permanences physiques du Planning familial 06 à la Maison de Santé de la Trinité sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les permanences téléphoniques sont néanmoins maintenues.

Veillez noter le numéro vert IVG-contraception (d'écoute et d'orientation) : **0800 08 1111**

MSD

- ❖ La MSD de Menton est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.30.20**
- ❖ La MSD Les Vallées est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.32.70**

- ❖ L'ensemble des lignes des autres MSD PCA et MSD a été transféré vers 5 sites d'astreintes :
 - Pour le territoire 1, les MSD de Cannes Ouest, Cannes Est et de Grasse **ont été transférées à la MSD le Cannet**. Elle est joignable au : **04.89.04.33.10**
 - Pour le territoire 2, les MSD de Vallauris, de Cagnes sur mer, de Saint Laurent du Var et les centres médico-sociaux de Biot, de Villeneuve Loubet, de Vence et de Carros **ont été transférés à la MSD d'Antibes**. Elle est joignable au : 04.89.04.52.30
 - Pour le territoire 3, les MSD de Nice-Cessole et de Nice Ouest **ont été transférées à la MSD de Nice Magnan**. Elle est joignable au : **04.89.04.37.80**
 - Pour le territoire 4, les MSD de Nice-Port, de Nice-Centre et le centre médico-social de Beaulieu sur Mer **ont été transférés à la MSD Nice Lyautey**. Elle est joignable au **04.89.04.38.30**
 - Pour le territoire 5, la MSD Les Paillons-Site St André de la Roche **a été transférée à la MSD Les Paillons-Site Ariane**. Elle est joignable au **04.89.04.51.50**

*Il est à noter que les contacts doivent se faire par téléphone en amont. Des rendez-vous seront donnés si cela est nécessaire.

En cas de situation d'urgence, veuillez contacter la MSD d'astreinte la plus proche de votre domicile.

PMI

- ❖ La PMI de Menton est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.30.40**
- ❖ La PMI Les Vallées est toujours active. Elle est joignable au **04.89.04.32.80**

- ❖ L'ensemble des lignes des autres PMI PCA et PMI a été transféré vers 5 sites d'astreintes :
 - Pour le territoire 1, les centres de PMI de Cannes Est, Les Nymphéas, La Frayère, de Grasse et de Pégomas **ont été transférés à la PMI Le Cannet**. Elle est joignable au **04.89.04.33.40**

- Pour le territoire 2, les centres de PMI Les Oliviers, Garbejaire, Val Fleuri, Le Marengo, Les Baous, Le Promontoire, Les Laurentins **ont été transférés à la PMI d'Antibes**. Elle est joignable au **04.89.04.51.90**
- Pour le territoire 3, les centres des PMI de Nice Cessole et de Nice Ouest **ont été transférés à la PMI Nice Sainte Hélène**. Elle est joignable au **04.89.04.38.10**
- Pour le territoire 4, les centres de PMI de Nice-Centre, de Beaulieu, du Port et le Carrefour Santé Jeunes **ont été transférés à la PMI Nice Lyautey**. Elle est joignable au **04.89.04.38.90**
- Pour le territoire 5, les centres de PMI de St André de la Roche, de la Trinité, L'Escarène, la Condamine et de Tourrette-Levens **ont été transférés à la PMI Site Nice Ariane**. Elle est joignable au **04.89.04.51.75**

ALC

❖ Les permanences physiques d'ALC sont fermées jusqu'à nouvel ordre.
Une permanence téléphonique est néanmoins mise en place pour le public relevant d'ALC les Lucioles, soit les personnes en situation de prostitution et/ou de traite des êtres humains :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 : **04.93.37.12.09**

Les appelantes doivent appeler le numéro ci-dessus et seront ensuite redirigées sur des numéros de téléphones portables avec des interlocutrices/interlocuteurs s'exprimant dans la langue utilisée par les personnes concernées (français/anglais/italien/espagnol/roumain).

Plateforme d'accueil violences faites aux femmes du CHU de Nice

- ❖ La plateforme d'accueil violences faites aux femmes du CHU de Nice reste ouverte. Seuls les horaires de consultations ont changé. Ils risquent par ailleurs d'être modifiés en fonction de l'évolution des directives hospitalières.
 - Les demandes de rendez-vous doivent se faire par email à sf-femmesviolences@chu-nice.fr : Veuillez indiquer votre identité, votre numéro de téléphone et le type de violence. **Un rendez-vous téléphonique sera par la suite organisé.**
 - En cas de situation sensible, prendre un rendez-vous sur doctolib « sage-femme consultation spécifique femme ».